

Programme d'élevage de l'Association SWISS JERSEY

Le programme d'élevage est établi sur la base de l'Ordonnance sur l'élevage du 7 décembre 1998 (RS ~~basé sur l'Ordonnance de l'OSAV sur la protection des animaux dans le cadre de l'élevage du 04. Décembre 2014~~ 916.310) et prend en compte les statuts et les décisions de l'Association «SWISS JERSEY».

Introduction

Le programme d'élevage définit le but d'élevage ainsi que la manière de procéder pour l'atteindre.

Il comporte l'appréciation de l'extérieur, l'évaluation de la conformation, le contrôle de la performance laitière et l'estimation de la valeur d'élevage.

et la sélection. Actuellement, le cheptel de la race Jersey en Suisse, qui compte quelque 5000 animaux de herd-book, est suffisant pour effectuer une estimation de la valeur d'élevage sur la performance laitière. Pour la sélection de reproducteurs mâles, il est principalement tenu compte les données d'autres fédérations d'élevage pour autant que des comparaisons puissent raisonnablement être établies.

La population reproductrice de la race Jersey en Suisse est actuellement suffisante avec environ 5'400 animaux pour effectuer une estimation de la valeur d'élevage de la production laitière.

1. 1. But d'élevage

Le comité a défini le but d'élevage de la race Jersey suisse :

Buts en termes de performance :

- Race à une fin, avec accent mis sur la production laitière.
- Précocité et longévité, fécondité élevée.
- Une moyenne de herd-book correspondant à 6000 kilos de lait par an, avec des teneurs élevées en matière grasse (env. 6 %) et en protéine (env. 4,2 %) pour les vaches adultes.
- Grande proportion de vaches porteuses de caractéristiques génétiques laitières favorables à la production fromagère : génotypes BB de la caséine Kappa et caséine Beta A2A2.
- Mensurations idéales : hauteur au sacrum au-dessous de 130cm.
- Poids idéal : entre 350 et 450 kg.
- Membres corrects et résistants avec des onglons sains.
- Une mamelle saine, fonctionnelle et facile à traire, avec une bonne tenue et de bonnes attaches. Avec un nombre de cellules bas.

1.1 Objectifs de performance mesurables

Objectifs phénotypiques d'ici 2030	
Lait kg	6'800 kg (4ième lactation et plus, Zone de vallée)
Gras %	6.00 %
Protéine %	4.20 %
Persistance	85%
Période de servide	< 120 Tage
Performance de vie lors du départ	>25 000 kg
Hauteur à la croupe	< 130 cm

Objectifs de la tendance génétique	
Valeur d'élevage, cellules	Tendance génétique positive
Valeur d'élevage, fécondité	Tendance génétique positive
Conformation	Tendance génétique positive

Caractéristiques :

- Vache laitière à une fin ayant le meilleur taux métabolique de toutes les races laitières.
- Longévité et bonne fécondité.
- Génisses précoces, vêlages faciles aussi avec des races à engraissement (1er vêlage entre 20 et 24 mois avec un bon développement).
- Bonne capacité d'adaptation au climat, au sol et aux conditions en général.
- Grande tolérance à la chaleur.
- Bon caractère, calme.
- Robe : d'une manière générale brun-roux, parfois plus claire ou plus foncée, et possibilité d'avoir des animaux tachetés de blanc.
- Teneurs élevées du lait en protéine et en matière grasse.
- Teneur en protéine la plus élevée de toutes les races laitières.
- Rendement le plus élevé en termes de production fromagère grâce à une composition des protéines du lait idéal profil protéique idéal du lait.

- ~~Protéines lactiques de la qualité recherchée (proportion la plus élevée de caséine kappa du génotype BB et caséine beta A2A2 de toutes les races laitières).~~
- Grande proportion de vaches porteuses de caractéristiques génétiques laitières favorables à la production fromagère : génotypes BB de la caséine Kappa et caséine Beta A2A2.
- Teneur du lait en calcium la plus élevée. ~~de calcium la plus élevée dans le lait~~
- Faible coût d'élevage.
- Animal intéressant pour le pâturage, avec une démarche peu agressive pour le sol, provoquant donc moins de dommages d'érosion.
- Viande tendre à grain fin
- ~~Croisements possibles sans vèlages difficiles avec des races d'engraissement (Limousine, Blanc-Bleu Belge).~~
- Faibles exigences en matière de dimensions de l'étable selon la loi sur la protection des animaux.
- Plus haute performance laitière élevée par rapport au poids corporel.
- ~~Qualité de talon supérieure à la moyenne, croissance rapide de la corne.~~
- Des membres corrects et résistants avec des onglons sains
- Poids idéal: Poids de 350kg (Génisse, 2 ans) jusqu'à 450kg (vache adulte)

2. Méthode d'élevage

Par principe le but recherché est l'élevage d'une race pure. Principalement, les objectifs d'élevages sont à atteindre avec l'élevage de race pure.

2.1. Ascendance

Le herd-book comprend une liste de l'ensemble des données minimales prescrites relativement à l'ascendance et à la performance (voir Braunvieh Schweiz), ainsi que d'autres éventuelles données existantes concernant la performance. La saisie des données est effectuée de manière décentralisée par toutes les fédérations laitières reconnues, en fonction de l'affiliation des éleveurs; les informations sont ensuite transmises à Braunvieh Schweiz, qui est l'organisation en charge du herd-book. Le génotypage est obligatoire pour les taureaux utilisés dans le mont naturel afin que le pedigree puisse être prouvé sans lacunes.

Tous les renseignements minimaux requis sur l'ascendance de l'animal, les performances laitières ainsi que d'autres données éventuelles de performances laitières sont inscrits au Herdbook de Braunvieh Schweiz.

Les données sont collectées de manière décentralisée par toutes les associations d'élevages reconnues en fonction de l'affiliation à l'association d'élevage de l'éleveur et sont transmises à Braunvieh Schweiz en tant qu'organisation en charge du Herdbook de la race Jersey.

Pour les taureaux utilisés en monte naturelle, le génotypage est obligatoire afin que le pedigree puisse être pleinement prouvé.

2.2. Identification des animaux

L'identification des animaux de la race Jersey se fait conformément aux dispositions de la loi sur les épizooties et sur la base des indications de la banque de données sur le trafic des animaux. Les animaux importés gardent l'identité qu'ils avaient à leur entrée dans le pays.

2.3. Relevé des contrôles de la performance

Les données relatives à la performance, comme la production laitière, la composition du lait, le nombre de cellules, le vêlage ou l'insémination, sont relevées par la fédération d'élevage choisie par les différents éleveurs de Jersey pour exécuter cette tâche, puis transmises à Braunvieh Schweiz pour être traitées et dépouillées de manière centralisée. L'appréciation de l'extérieur, pour les animaux femelles à partir de la 1ère lactation et pour les mâles à partir de 9 mois, est réalisée par des experts recrutés au sein de Braunvieh Schweiz ayant suivi une formation ad hoc. Le schéma de classification est basé sur le système danois, mais les caractéristiques morphologiques sont consignées et évaluées d'après le schéma de Braunvieh Schweiz. Les vaches Jersey inscrit au herdbook seront inscrit automatique pour la classification au 1^{er} lactation. Il est possible pour la déconnexion par exploitation. De 2^{ème} et de la lactation suivante, les vaches peuvent s'inscrire par l'éleveur. Une description linéaire dans la 3^{ème} lactation est recommandée. Les données de performance telles que la production laitière, la composition du lait, le nombre de cellules, le vêlage, les inséminations sont collectées par l'association d'élevage exécutante choisie par l'éleveur Jersey individuel et transmises à Braunvieh CH pour être traitées et dépouillées de manière centralisée. Les évaluations de la conformation des vaches à partir de la 1ère lactation et des animaux mâles à partir de l'âge de 9 mois sont effectuées par des experts spécialement formés, qui sont recrutés par Braunvieh CH, et selon le schéma d'évaluation de BVCH. Les vaches Jersey au Herdbook sont automatiquement inscrites et classées en 1ère lactation. Il est possible de se désinscrire. Les vaches à partir de la 2ème lactation et suivantes peuvent être enregistrées par les éleveurs. Une deuxième évaluation est recommandée à partir de la 3^{ème} lactation.

2.4. Étapes de production

sont reprises de la Fédération suisse d'élevage de la race Brune et mentionnées avec les données de la production laitière.

Les étapes de production sont reprises de manière analogue à Braunvieh CH et répertoriées dans les données de production laitière.

2.5. Niveaux Herdbook

A. Animaux de race pure avec au moins 7/8 de sang Jersey.

B. Animaux de croisement avec au moins 50 % de sang Jersey : pour les animaux de croisement avec moins de 87,5 % de sang Jersey, le certificat d'ascendance est différent (document vierge) et les proportions des différentes races sont mentionnées (par ex. 50 % JE, 50 % FV ou 50 % JE, 50 % HO ou 50 % JE, 50 % BV). D'après les standards internationaux, ces animaux ne sont pas considérés comme étant de race pure. Ils sont désignés comme « animaux enregistrés » mais ne font pas partie de l'effectif du herd-book.

Art. 34 Niveaux herdbook Conformément aux informations relatives à l'ascendance, les mâles comme les femelles font partie du niveau herdbook A, du niveau herdbook B, du niveau herdbook C ou des animaux enregistrés (niveau HB 0).

Niveau HB A : Animaux de la race Jersey avec au moins 87.5% de sang JE attesté dont les parents et les grands-parents sont inscrits dans le herdbook de la race Jersey

Niveau HB B : Animaux de la race Jersey avec ascendance incomplète avec au maximum 12.5% de sang étranger. Ces animaux ou leurs parents ont été nouvellement admis au herdbook ou l'ascendance ne peut pas être pleinement déterminée.

Niveau HB C : Animaux de la race Jersey avec au moins 50% de sang JE qui ne peuvent pas être attribués aux niveaux HB A ou B. Quant aux animaux avec exactement 50% de sang JE, il faut que la mère fasse partie de la race JE. Exception: Père = taureau d'une race à viande il sera donc considéré comme niveau HB 0.

Niveau HB 0 : Animaux qui ne répondent à aucune condition des niveaux A B ou C.

2.6. Exigences minimales

2.6 Analogue au règlement Herdbook de Braunvieh Schweiz

Le règlement Herdbook de Braunvieh Schweiz s'applique pour tout ce qui n'est pas défini dans ce règlement présent.

2.6.1. Règlement du herd-book (repris du règlement du herd-book de Braunvieh Schweiz)

Art. 33 Femelles inscrites dans le herd-book

Dès qu'une femelle entre dans un troupeau de vaches d'une exploitation de herd-book, elle fait partie des animaux de herd-book respectivement des animaux enregistrés. L'admission entre en vigueur lors de la notification d'entrée à la BDTA, de l'enregistrement d'un échantillon de lait, de la date de vêlage, de l'insémination ou d'une saillie dans la banque des données de l'ASEJ. Les règles suivantes font foi pour déterminer l'effectif du herd-book au 31 août :

Vaches du herd-book : — Toutes les vaches Jersey vivantes et les génisses Jersey portantes depuis au moins 5 mois (dernière insémination /saillie avant le 1er avril) stationnées dans des exploitations de herd-book. Les animaux tachetés ou d'autres couleurs font également partie de l'effectif du herd-book.

Vaches enregistrées : — Vaches d'autres races ou vaches croisées, dont l'un des parents fait partie d'une autre race, stationnées dans des exploitations de herd-book. (Exception : Dès qu'un animal croisé a au moins 87,5 % de sang Jersey, il fait partie de la race Jersey comme animal de herd-book).

Le recensement des femelles du herd-book de la race Jersey s'effectue comme pour la race Brune.

2.6.4. Les animaux de croisement mâles ne sont pas enregistrés dans le herd-book.

3. Utilisation de Semence importée

~~Tant que le cheptel d'animaux Jersey sera trop petit pour permettre un testage probant par la descendance, le but d'élevage devra être atteint au moyen de semence importée. L'achat de semences se fait en collaboration avec les vendeurs de semences bovins suisses. La génétique des Herdbook reconnus sera principalement utilisée .L'objectif est d'utilisé des taureaux sans défauts héréditaires.~~

~~4. Les données du herd-book~~ **Enregistrement des données Herdbook**

~~L'évaluation des données du herdbook est par principe réalisée sur le modèle de Braunvieh Schweiz. Les estimations de la valeur d'élevage et les performances d'élevage sont mises en valeur.~~

L'évaluation des registres du livre généalogique est réalisé et basé sur Braunvieh Schweiz. Les estimations de la valeur d'élevage et les performances d'élevage sont évaluées.

5. Publication des données

Les données d'élevage disponibles sont publiées à intervalles réguliers, **aux éleveurs** à l'attention des éleveurs et ~~des~~ **aux** organisations d'IA. Une fois par an, elles sont transmises à l'ICAR (International Congress on Animal Reproduction).

~~Ce programme d'élevage a été étudié et adopté par l'assemblée générale extraordinaire du 30 mai 2020.~~

Ce programme d'élevage a été étudié et adopté par l'assemblée générale du 22 février 2025.

~~Le président: Bruno Schuler~~ _____

Le Président

André Stalder